

Article 43 du Règlement

Que le gouvernement du Canada rappelle immédiatement d'Argentine ses 71 techniciens, de façon à manifester son horreur des graves atteintes aux droits de la personne qui se commettent dans ce pays et son opposition à l'occupation des îles Falkland, et pour s'assurer que le combustible utilisé par le réacteur CANDU ne sert pas à fabriquer des armes nucléaires.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ADMINISTRATION

ON DEMANDE LA DISSOLUTION DU PARLEMENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Madame le Président, depuis 14 ans, le gouvernement libéral ne cesse de promettre de lutter contre l'inflation. Il en a d'abord été question dans le budget Benson, en 1968. En 1973, le ministre des Finances, M. John Turner a dit ceci: «Ce budget vise à atténuer la poussée inflationniste au Canada et à neutraliser les conséquences qu'a eues jusqu'ici l'inflation.» En 1974, le même ministre a déclaré qu'un taux d'inflation de plus de 10 p. 100 était tout bonnement inadmissible aux yeux du gouvernement. La même année, le premier ministre (M. Trudeau) a promis de juguler l'inflation. En 1976, le ministre des Finances, M. Donald MacDonald, a dit qu'il fallait avant tout continuer à essayer de réduire l'inflation. En 1978, le ministre de la Justice actuel (M. Chrétien), a déclaré que nous étions handicapés par des taux de chômage et d'inflation élevés et qu'il fallait faire tout son possible pour y remédier.

● (1410)

Et cela continue. En 1980, 1981 et 1982, le ministre des Finances (M. MacEachen) a dit la même chose. Madame le Président, il est évident que le gouvernement a perdu la bataille, car l'inflation est passée de 4 p. 100 en 1968 à 11.6 p. 100 aujourd'hui . . .

Mme le Président: A l'ordre. A chaque phrase, j'espérais que le député s'arrêterait pour proposer sa motion. Je dois lui demander de le faire sans tarder.

M. McDermid: Aussi, je propose, appuyé par le député de Simcoe-Nord (M. Lewis):

Que le premier ministre admette qu'il a perdu la bataille contre l'inflation, se rende chez le gouverneur général pour proclamer la dissolution des Chambres et déclenche immédiatement des élections, pour permettre aux Canadiens de décider qui devrait mener la lutte contre l'inflation et nous guider vers un renouveau économique.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

L'ÉTABLISSEMENT D'UN COMITÉ PERMANENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bruce Halliday (Oxford): Madame le Président, il devient important et de plus en plus nécessaire de mettre l'accent sur les sciences et la technologie si nous voulons redresser notre économie. C'est en effet l'avis exprimé notamment par le D^r Stuart Smith, du Conseil des sciences du Canada, et par M. Larkin Kerwin, du Conseil national de recherches. Je propose donc, appuyé par le député de Nepean-Carleton (M. Baker):

Que l'on crée un comité de la Chambre des communes appelé le comité permanent des sciences et de la technologie.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES SUBSTANCES DANGEREUSES

LA MOUSSE ISOLANTE D'URÉE-FORMALDÉHYDE—ON DEMANDE AU MINISTRE DE RÉPONDRE AUX PROPRIÉTAIRES DE MAISON—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, je soulève une question importante et urgente aux termes des dispositions de l'article 43 du Règlement. Le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Ouellet) a induit la Chambre en erreur hier en disant que le gouvernement fédéral libéral était le seul gouvernement à essayer d'aider les propriétaires de maisons isolées à la mousse d'urée-formaldéhyde, mais des études récentes indiquent que le programme du gouvernement fédéral risque d'être un échec monumental de 110 millions de dollars. En vue de fournir des renseignements précis et exacts aux propriétaires pour qu'ils sachent à quels risques à long terme ils sont exposés, je propose, appuyé par le député de Skeena (M. Fulton):

Qu'à l'avenir, le ministre consacre plus de temps à répondre aux questions plutôt qu'à critiquer ses collègues et à induire les Canadiens en erreur, et que lui et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social s'engagent à fournir à la Chambre des réponses écrites à la liste de questions qui lui ont été remises en mains propres cet après-midi de la part des propriétaires de maisons isolées à la mousse d'urée-formaldéhyde.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?